

**Mémoire de l'Appui pour les proches aidants d'aînés
de la Capitale-Nationale
À la Commission des relations avec les citoyens**

**Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques
concernant l'examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien
aux proches aidants**

Présenté le 23 septembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR	3
LES TROIS MANDATS DE L'APPUI	4
RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	5
IMPLANTATION DE L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS DE LA CAPITALE-NATIONALE	5
Quelques statistiques	6
PREMIER MANDAT : LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS	8
1 ^{er} appel de projets	8
2 ^e appel de projets	9
Mini appel de projets pour la Semaine nationale des proches aidants 2014	9
Le comité d'analyse de projets	10
DEUXIÈME MANDAT : LE SERVICE-CONSEIL AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS	12
Portail web	12
Ligne info-aidant	12
Quelques statistiques	13
Évaluation de la ligne info-aidant	14
Activités de promotion et de sensibilisation	14
TROISIÈME MANDAT : LA MOBILISATION ET LA CONCERTATION DES PARTENAIRES DANS LE BUT DE DÉVELOPPER DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS	15
CE QU'IL FAUT RETENIR	17
Au niveau de la situation de l'Appui Capitale-Nationale	17
Au niveau des services financés	18
Au niveau du proche aidant d'aîné	18
CONCLUSION	19
ANNEXE	20

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

L'Appui est un organisme à but non lucratif né des suites d'une consultation publique menée par le gouvernement du Québec en 2007, portant sur la qualité de vie des aînés. Le rapport qui a suivi cette consultation ciblait une priorité : soutenir les personnes les plus vulnérables et leurs proches, en favorisant le soutien à domicile des personnes âgées, dont le proche aidant sera le pivot.

À l'automne 2009, le législateur a répondu aux préoccupations soulevées en promulguant une loi instituant un Fonds de soutien aux proches aidants, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Ainsi le gouvernement du Québec a mis en place, avec la contribution financière de Sojecci II Ltée (fiducie familiale de M. André Chagnon), un fonds de 200 millions de dollars réparti sur 10 ans pour le soutien aux proches aidants d'aînés.



Une société de gestion (l'Appui national) a été constituée en novembre 2009 pour recevoir, administrer et octroyer les contributions du Ministère de la Famille et des Aînés et de la famille Chagnon dans une perspective de favoriser l'atteinte des objectifs visés par ladite loi.

Depuis 2009, dans toutes les régions du Québec, le Réseau des Appuis a réalisé des portraits diagnostiques décrivant les réalités vécues par les proches aidants d'aînés ainsi que les services leur étant destinés (pour consulter le portrait-diagnostic de l'Appui pour les proches aidants d'aînés de la Capitale-Nationale, rendez-vous au : <http://www.lappui.org/capitale-nationale/a-propos>). Ceux-ci font état de leur besoin d'être reconnu et d'être soutenu tout au long de leur parcours. Comme l'a si bien dit madame Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, (La Presse, 10 juin 2011) : « Comme société, nous pouvons compter sur les aidants naturels, à la condition qu'ils puissent compter sur nous. »

Mission

Contribuer au soutien des proches aidants d'aînés qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des personnes âgées ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

L'Appui pour les proches aidants d'aînés de la Capitale-Nationale a vu le jour à la fin de l'année 2011. L'organisme adhère à la philosophie d'intervention élaborée par l'Appui national (présentée en annexe).

Afin de mener à bien sa mission, l'Appui pour les proches aidants de la Capitale-Nationale s'est dotée de trois mandats :

- Le financement des organisations qui offrent des services aux proches aidants d'aînés
- Le service-conseil aux proches aidants d'aînés
- La mobilisation et la concertation des partenaires dans le but de développer des services qui répondent aux besoins des proches aidants d'aînés.

L'Appui Capitale-Nationale compte une cinquantaine de membres qui sont issus du milieu communautaire, institutionnel, des entreprises d'économie sociale, de proches aidants ou d'anciens proches aidants.

L'équipe de l'Appui Capitale-Nationale est composée de 3 personnes et le conseil d'administration compte 9 membres votants ainsi que 3 membres non votants, en plus de la direction générale.

RÉSUMÉ

Dans le cadre de cet exposé, il sera question du processus d'implantation de l'Appui dans la région de la Capitale-Nationale. Par la suite, pour chacun des trois mandats, les principales réalisations de l'organisme, à ce jour, vous seront présentées.

Enfin, nous présenterons la pertinence de la présence de l'Appui pour les proches aidants d'aînés dans la région de la Capitale-Nationale ainsi que les défis que nous aurons à relever.

En annexe, vous retrouverez :

- La planification stratégique 2014-2017;
- Le plan d'action 2014-2015;
- Les tableaux des différents projets financés (appels de projets 1 et 2) avec un bref résumé des projets et l'estimé du nombre de proches aidants touchés par ceux-ci;
- La philosophie d'intervention de l'Appui.

INTRODUCTION

L'Appui pour les proches aidants d'âînés de la Capitale-Nationale tient à remercier la Commission des relations avec les citoyens de son invitation à participer aux consultations concernant l'examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

Le présent document vous présente l'organisme l'Appui pour les proches aidants d'âînés de la région de la Capitale-Nationale ; les défis en lien avec son implantation, ses principales réalisations à ce jour et le regard qu'il porte vers l'avenir. Pour conclure, une discussion sur la situation de l'organisme fait état de l'impact des réalisations de l'organisme et de la pertinence de l'Appui pour les proches aidants d'âînés dans la région de la Capitale-Nationale.

IMPLANTATION DE L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂÎNÉS DE LA CAPITALE-NATIONALE

Un Appui régional, constitué en organisme à but non lucratif, regroupe des partenaires clés provenant des milieux de la santé, associatif et communautaire, et de proches aidants d'âînés qui travaillent ensemble à développer les meilleures pratiques pour répondre aux besoins des proches aidants d'âînés de leur territoire.

Pour la région de la Capitale-Nationale, dès 2010, les organismes communautaires ayant comme mission l'aide aux proches aidants et le soutien à domicile des personnes âînées se sont mobilisés afin d'implanter dans la région cette nouvelle structure prometteuse : l'Appui pour les proches aidants d'âînés. M. Daniel Garneau, adjoint à la direction des programmes clientèles de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux, a assumé le leadership de l'implantation de l'Appui Capitale-Nationale pendant plus d'un an.

La réunion du 2 juin 2011 avait à l'ordre du jour une demande de lettre d'intention, une demande d'incorporation, la nomination d'officiers sur le conseil d'administration provisoire, la rédaction des règlements généraux et un mandat pour la réalisation du portrait-diagnostic régional ; le recensement des besoins des aidants du territoire constituait une des premières étapes de l'implantation de l'Appui.

C'est le 16 septembre 2011 que le projet d'implantation d'un Appui pour la région de la Capitale-Nationale a été accepté par le conseil d'administration de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants. À ce moment, une subvention de 75 000 \$ a été

octroyée pour la mise en place de l'organisme. **C'est le 2 novembre 2011** qu'a eu lieu l'assemblée de fondation de l'Appui de la Capitale-Nationale.

L'Appui pour les proches aidants d'âinés de la Capitale-Nationale dessert **sept MRC réparties dans trois grandes régions : Charlevoix, Portneuf et Québec**. La Capitale-Nationale regroupe **8,8 % de la population québécoise** et elle constitue la 3e région administrative en importance derrière Montréal (24,6 %) et la Montérégie (18,3 %). En 2012, elle comptait **707 984 habitants** et affichait une croissance moyenne de 1,0 % sur une période de 5 ans.

La qualité de vie du proche aidant demeure le cœur de toutes nos actions, de tous nos efforts et de tous nos investissements.

La population s'accroît dans la Capitale-Nationale, mais son vieillissement aussi. En 2012, l'âge moyen était de 42 ans (41 au Québec), l'un des plus élevés au Québec, comparativement à 41 ans en 2006 (40 au Québec) et 38 ans en 1996 (37 au Québec). Le boum des naissances et l'arrivée de nouveaux immigrants ne semblent pas encore suffisants pour atténuer les distorsions entre les différentes catégories d'âge.

Source : Québec international, développement économique (février 2014). Portrait économique de la Capitale-Nationale.

Quelques statistiques

- En 2011, le nombre de personnes de **65 ans et plus** sur le territoire de la Capitale-Nationale représente 17,6% de la population. Lorsqu'on regarde les #projections d'ici 2031, il est à noter que le pourcentage des 65 ans et plus sera beaucoup plus important avec une part de la population à 29,1% (*Source : Portrait-diagnostic de L'Appui Capitale-Nationale*).
- Selon le portrait-diagnostic de la Capitale-Nationale¹, on estime que **dans la région, 98 350 personnes offrent des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans salaire ou sans paie**. De ce nombre, la majorité (70,5 %) consacre entre 1 heure et 4 heures de soins ou d'aide par semaine (69 360 personnes), alors que 17,6 % y consacre de 5 heures à 9 heures (17 345 personnes), 6 % consacre de 10 heures à 19 heures (5 860 personnes) par semaine à leur proche et 5,8 % y consacre plus de 20 heures (5 785 personnes).

¹ Le portrait-diagnostic est un rapport préparé par le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke. Les chercheurs ont utilisé les plus récentes données statistiques disponibles à ce moment pour produire leur rapport. Le portrait-diagnostic est disponible sur le site web de l'Appui : lappuicapitalenationale.org

- Dans la région de la Capitale-Nationale, on estime à 15 000 le nombre de **personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée** (Source : www.societealzheimerdequebec.com).

Notre vision :

***Des aidants avec
une bonne qualité
de vie.***

PREMIER MANDAT : LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS

1^{er} appel de projets

Le premier appel de projets de l'Appui Capitale Nationale a été lancé le 15 avril 2013 et a permis de financer **10 projets**.

	Proches aidants d'aînés atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée	Proches aidants en général	Proches aidants de personnes qui vivent avec l'aphasie ou qui ont vécu un accident vasculaire cérébral (AVC).
Information et formation	1	2	1
Soutien psychologique	1	4	1
Répît	3	1	

Pour mieux comprendre ce tableau, il est à noter que certains projets ont plus d'un volet. À titre d'exemple, un projet offre un répît de jour adapté aux besoins des proches aidants et des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer en plus d'accompagner de façon personnalisée les proches aidants dans leur approche auprès de leurs personnes âgées : support conseil, rencontres individuelles, information, références, etc.

Des projets ont été financés dans les 3 grandes régions de la Capitale-Nationale soit : Charlevoix, Portneuf et Québec. On estime qu'à terme (au 31 mars 2015), les services financés lors de ce premier appel de projets auront permis de rejoindre **20 174** proches aidants d'aînés.

Le total du financement accordé à l'occasion du **premier appel de projets** est de **440 892 \$**. Les projets sont financés sur 18 mois; d'octobre 2013 à mars 2015

2e appel de projets

Le deuxième appel de projets a été lancé le 20 janvier 2014 et a permis de financer **9 projets**.

	Proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée	Proches aidant en général	Proches aidants d'âînés en fin de vie ou aux soins palliatifs	Proches aidants de personnes atteints de cancer
Information et formation	1	2	1	
Soutien psychologique	1		1	1
Répît	4	2	1	

Le total du financement accordé à l'occasion du **deuxième appel de projets** est de **506 520 \$**. Les projets sont financés sur 22 mois; de mai 2014 à mars 2016.

Parmi ces projets, 6 permettront aux organismes de rejoindre plus particulièrement des proches aidants d'âînés atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, un projet s'adresse aux proches de personnes en fin de vie ou en soins palliatifs, un autre offre des services aux proches de personnes atteintes de cancer et enfin, un autre concerne les proches aidants en général.

Des projets ont été financés dans les 3 grandes régions de la Capitale-Nationale soit : Charlevoix, Portneuf et Québec. On estime qu'à terme (au 31 mars 2016), les services financés lors de ce premier appel de projets auront permis de rejoindre **1065** proches aidants d'âînés.

Mini appel de projets pour la Semaine nationale des proches aidants 2014

À l'occasion de la Semaine nationale des proches aidants qui aura lieu du 2 au 8 novembre 2014, l'Appui Capitale-Nationale a lancé un mini-appel de projets afin de mettre en place différentes activités concertées pour la Semaine nationale des proches aidants sur chaque territoire de CSSS et ainsi célébrer et reconnaître les proches aidants d'âînés. Quatre projets seront financés pour l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale, soit un projet concerté par territoire de CSSS. 2 projets sur le territoire de la

ville de Québec, 1 sur le territoire de Portneuf et 1 sur le territoire de Charlevoix. Les organismes du territoire ont formés un comité et se sont concertés afin de déposer un projet. En plus d'être une activité de reconnaissance, ces projets ont pour objectif de rejoindre, informer, former, soutenir et offrir un moment de répit aux proches aidants d'aînés. Une somme de 30 000\$ est allouée à ce mini-appel de projets, soit 5 000\$ pour chacun des quatre projets déposés et 10 000\$ pour la publicité et le matériel promotionnel entourant ces quatre événements.

Au total, pour les trois appels de projets, c'est **977 412\$** investis dans les services aux proches aidants. L'Appui Capitale-Nationale est conscient que des fonds sont encore disponibles dans sa réserve pour le financement des services aux proches aidants d'aînés. L'Appui s'assurera évidemment que toutes les sommes soient engagées à bon escient et de manière complémentaire aux services déjà existants. Un prochain appel de projets est d'ailleurs prévu dans le courant de l'automne 2014. De plus, l'Appui Capitale-Nationale travaille actuellement, avec ses différents partenaires, sur une planification des appels de projets à venir ainsi que sur une stratégie au niveau des investissements à faire dans la Capitale Nationale afin de bien répondre aux besoins des proches aidants d'aînés.

Le comité d'analyse de projets

Les services financés par l'Appui se doivent de respecter certaines caractéristiques et certains critères afin de faire en sorte que les investissements favorisent l'atteinte des objectifs visés par la loi instaurant un fonds de soutien aux proches aidants. En effet, les projets soutenus se doivent d'être personnalisés, précoces, complémentaires et accrus. La présence de l'Appui dans la région de la Capitale-Nationale assure que ces caractéristiques soient respectées. Le comité d'analyse de projets porte une attention particulière aux différents projets soumis, et en ce sens, les proches aidants peuvent recevoir des services de qualité qui répondent réellement à leurs besoins et qui sont en accord avec leur réalité.

Dans le but d'assurer la neutralité de la démarche, ce comité est formé de six personnes qui ne sont pas liées à des organismes pouvant obtenir un financement de l'Appui Capitale-Nationale.

Provenance des analystes :

- Réseau de la santé et des services sociaux (2 personnes)
- Communauté
- Appui national

- Personne morale de droit public
- Direction générale

Le comité d'analyse de projets, seul comité permanent dans la structure de l'Appui Capitale-Nationale, a reçu un mandat précis du conseil d'administration de l'Appui Capitale-Nationale. De plus, afin d'encadrer avec clarté l'ampleur des responsabilités qu'implique la participation à ce comité, celui-ci s'est doté d'un code d'éthique auquel tous les membres doivent adhérer.

DEUXIÈME MANDAT : LE SERVICE-CONSEIL AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS

Portail web

Le portail Internet de l'Appui est disponible et adapté à chacune des 19 régions du Québec. Sur ce site, (www.lappuicapitalenationale.org), l'Appui veille, entre autres, à fournir l'information sur divers sujets d'intérêts pour les proches aidants et à communiquer les activités et événements qui se déroulent dans la région de la Capitale-Nationale en lien avec la proche aidance.

Le site Internet, mis à jour régulièrement, s'avère également être un outil indispensable dans la recherche d'une ressource pour le proche aidant, que ce soit pour de l'information, du soutien psychologique, de la formation ou du répit.

Durant la campagne publicitaire télévisuelle de l'Appui qui a eu lieu en février et mars 2014, il y a eu une nette augmentation du nombre de visites sur le portail web de tous les Appuis. À titre d'exemple, pour la première semaine de diffusion, le nombre de visites, sur le portail web de l'Appui de la Capitale-Nationale, a augmenté de 86%.

Ligne Info-aidant

La ligne Info-aidant, mise sur pied suite à l'identification des besoins des proches aidants, constitue un outil complémentaire aux services déjà en place dans différentes régions et a pour but d'en faciliter l'accès.

La ligne Info-aidant est un service téléphonique professionnel d'écoute, d'information et de référence adapté aux besoins des proches aidants d'aînés. La ligne, sans frais, permet d'offrir un accompagnement et un soutien dans la démarche des proches aidants ainsi qu'un service de référence vers les ressources de la communauté.

Puisque les besoins des proches aidants évoluent, la conseillère aux proches aidants est en mesure d'offrir un accompagnement personnalisé aux proches aidants tout au long de leur trajectoire, selon leurs besoins et ce, grâce à un numéro unique.



Ligne INFO-AIDANT : | 855 852 - 7784

La conseillère aux proches aidants de la région de la Capitale-Nationale a été embauchée en décembre 2012. La ligne a rapidement été mise en place et une tournée des organismes de la région de la Capitale-Nationale a été effectuée afin de bien

connaître les ressources de la région et de pouvoir y référer les proches aidants d'âinés en fonction de leurs besoins.

Quelques statistiques

Pour les quelques mois d'opération de la ligne Info-aidant en 2012-2013, **29 appels** ont été reçus.

Au cours de l'année financière 2013-2014, la ligne Info-aidant de l'Appui de la Capitale-Nationale a reçu **193 appels**.

Provenance des appels	• 146 proches aidants • 8 aidés • 13 intervenants • 26 autres personnes qui ne sont ni aidants, ni aidés mais qui veulent obtenir de l'information
Durée moyenne des appels	• 22 minutes
Types d'appels	• 60% des appelants désirent obtenir de l'information sur différents sujets • 24% d'entre eux ont besoin de soutien psychologique • 16% demandent du répit
Sexe des proches aidants	• 71% des appelants sont des femmes • 29% sont des hommes
Âge moyen du proche aidant qui téléphone	• 67 ans
Âge moyen de l'aidé	• 76 ans
Sexe des aidés	• 63% sont des femmes • 37% sont des hommes

Les appelants

Affection de l'aidé

- **44%** sont des enfants qui s'occupent de leur parent âgé
- **36%** sont les conjoints
- **15%** font partie de la fratrie
- **5%** sont les autres (ami, voisin)
- **32%** s'occupent d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'autres déficits cognitifs
- **31%** s'occupent d'un proche ayant des incapacités physiques
- **12%** s'occupent d'un proche ayant des problèmes de santé mentale
- **Une minorité** d'appelants s'occupent de proches aux prises avec la maladie de Parkinson, un cancer ou une déficience intellectuelle.

Évaluation de la ligne info-aidant

Une évaluation de la satisfaction de la réponse reçue à la ligne Info-aidant est présentement en cours dans le but d'améliorer le service. Les appelants ayant donné leur consentement à des fins d'évaluation ont été sélectionnés et les résultats de l'évaluation seront analysés et transmis aux régions prochainement.

Activités de promotion et de sensibilisation

Afin de reconnaître les proches aidants, de mieux les soutenir et de les diriger vers les bonnes ressources, il importe de promouvoir la ligne Info-aidant et le portail web. Plusieurs activités ont été réalisées en ce sens :

- Campagne publicitaire nationale à la télévision, dans les journaux et à la radio ;
- Campagne publicitaire régionale à la radio, dans les journaux et au canal santé (projection diffuses dans les salles d'attente de cliniques médicales) ;
- Activités de sensibilisation auprès de groupes communautaires et sociaux ;
- Tenue de kiosques à différents salons dédiés aux aînés et à la santé.

TROISIÈME MANDAT : LA MOBILISATION ET LA CONCERTATION DES PARTENAIRES DANS LE BUT DE DÉVELOPPER DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'ÂÎNÉS

L'Appui Capitale-Nationale a créé des liens avec des responsables d'organismes communautaires, de regroupements ou d'institutions publiques ainsi qu'avec le réseau de la santé. L'Appui a d'ailleurs travaillé sur un répertoire de ressources en répit sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Québec-Nord en collaboration avec l'organisatrice communautaire de ce CSSS. Par la suite, une recension de tous les services de répit offerts dans la Capitale-Nationale a été effectuée par l'Appui. Cette recherche servira de point d'ancrage pour les travaux du « Comité Répit » qui implique différents partenaires dans une démarche d'analyse, de réflexion et de recherche de pistes de solutions en ce qui a trait au répit sur notre territoire, en plus d'une journée de consultation des partenaires impliqués dans le répit. Cette démarche a pour but d'élaborer des recommandations en lien avec les besoins de répit sur le territoire de la Capitale-Nationale et de travailler en complémentarité avec le réseau de la santé afin d'offrir des services de répit adaptés aux réels besoins des proches aidants et ce, sur l'ensemble du territoire.

Autres réalisations :

- L'Appui a été un facilitateur en proposant aux partenaires des différents territoires de CSSS de travailler en comités afin de déposer un projet concerté dans le cadre du mini-appel de projet lancé à l'occasion de la Semaine nationale des proches aidants 2014.
- L'Appui fait partie de la Table de concertation sur les besoins des proches aidants sur le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale.
- L'Appui est un des partenaires principaux du colloque et dîner réseautage annuel du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale qui traitera de l'accompagnement et l'aide à mourir.
- L'Appui a rencontré le Comité de Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et il est convenu que d'autres rencontres auront lieu ultérieurement.
- L'Appui est un des partenaires du projet Aide-Mémoire en lien avec la clinique de la mémoire et les groupes de médecine familiale (GMF) de Loretteville et de Val Bélair dans l'application du Protocole interdisciplinaire de repérage, d'évaluation, de diagnostic et de suivi des troubles cognitifs.
- L'Appui produit un Infolettre à quelques reprises dans l'année et celle-ci est envoyée à l'ensemble des partenaires.

L'Appui de la Capitale-Nationale a plus de soixante-dix organismes partenaires qui offrent des services (directs ou indirects) aux proches aidants d'âînés. La majorité des organismes ont été visités. Il importe pour l'Appui de maintenir de bons liens avec l'ensemble de ces organismes afin de travailler conjointement pour le mieux-être des proches aidants.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Au niveau de la situation de l'Appui Capitale-Nationale

Le vieillissement de la population est un fait au Québec et la région de la Capitale-Nationale n'y fait pas exception. Afin de s'adapter à ce changement, il importe de penser et de créer de nouveaux modèles qui répondront aux besoins de ceux qui soutiennent les aînés, les proches aidants.

Le modèle de l'Appui, mis en place il y a quelques années, est un modèle novateur qui vise à soutenir directement le proche aidant d'aîné par le biais de la ligne Info-aidant et par le développement de services dispensés par les organismes de son milieu. Ce modèle, positionnant l'Appui comme un acteur complémentaire au Réseau de la santé et des services sociaux, permet au proche aidant d'être soutenu dans son rôle, d'avoir plus facilement accès aux services qui lui sont dédiés et entraîne des économies substantielles pour notre système de santé.

L'Appui pour les proches aidants d'aînés de la Capitale-Nationale a vécu des moments houleux lors de son implantation ; son arrivée dans le milieu a été contestée, plusieurs enjeux de gouvernance ont eu lieu et deux changements au niveau de la direction générale de l'organisme ont fait en sorte de ralentir le processus d'implantation. Par contre, à ce jour, nous pouvons affirmer que l'organisme est maintenant bien implanté dans la région ; 19 projets qui favorisent l'augmentation et la diversification des services aux proches aidants d'aînés sont financés et un autre appel de projets sera lancé prochainement. Plusieurs comités sont en place, une journée de consultation sur le répit aura lieu, un plan et des outils de communication ont été créés, les références à la ligne sont de plus en plus nombreuses et diversifiées et les liens avec les partenaires sont de plus en plus soutenus. Avec tout le travail réalisé et les projets en développement, les partenaires de l'Appui de la région de la Capitale-Nationale sont disposés à travailler en partenariat avec une vision commune : une meilleure qualité de vie pour le proche aidant d'aîné.

***À ce jour, 19
projets sont
financés par
l'Appui
Capitale-
Nationale.***

Le Forum organisé par l'Appui en mars 2013 nous a permis de prendre le pouls de la région, des proches aidants et de ceux qui travaillent pour et avec eux. Suite à ce Forum de consultation, une planification stratégique 2014-2017 a été élaborée, suivi d'un plan d'action détaillé.

Le plan d'action de l'Appui porte une attention particulière à la diversification, l'augmentation et l'amélioration continue des services aux proches aidants tout en soutenant les organismes qui travaillent avec eux. Pour y parvenir, notre plan d'action prévoit, entre autres, susciter l'adhésion des organismes partenaires aux pratiques prometteuses, organiser une journée de consultation sur le répit et procéder à l'évaluation des outils utilisés lors des appels de projets. Ces outils, la planification stratégique et le plan d'action, nous permettent d'aller de l'avant, en accord avec nos partenaires, nous permettent de nous évaluer, nous réajuster et ce, toujours dans le but d'améliorer nos pratiques.

L'Appui Capitale-Nationale s'est doté d'une planification stratégique et d'un plan d'action détaillé.

Bref, l'Appui Capitale-Nationale a l'objectif de se positionner en tant qu'acteur incontournable en ce qui a trait à la proche aidance, et le travail réalisé jusqu'ici constitue une base solide pour l'atteinte de cet objectif.

Au niveau des services financés

La région de la Capitale-Nationale est une région contrastée en termes de réalité urbaine (Québec) versus rurale (Charlevoix et Portneuf). La connaissance du milieu par l'Appui est, dans ce cas, d'autant plus importante qu'elle permet de soutenir la diversification des services adaptés aux différentes réalités des proches aidants de chacun des milieux. Afin d'approfondir cette connaissance, de connaître les enjeux des territoires et leurs besoins, il importe pour l'Appui d'être présent sur le territoire et d'être en mesure d'entretenir des liens étroits avec ses partenaires.

Une des préoccupations majeures de l'Appui est d'offrir une réponse juste aux besoins des proches aidants. Pour ce faire, il est prévu que le conseil d'administration de l'Appui Capitale-Nationale se penche sur une éventuelle répartition territoriale des fonds afin d'atteindre l'équité entre les différentes MRC.

Des services aux proches aidants d'ânés financés par un acteur régional, qui partage leur réalité.

Au niveau du proche aidant d'âné

Permettre aux ânés de demeurer à domicile et d'obtenir de l'aide d'un proche pour le soutenir est très précieux pour la plupart d'entre eux. Le proche aidant, gardien de ce

maintien à domicile, fait un travail dans l'ombre qui se doit d'être davantage reconnu et valorisé.

Dans cette optique, l'Appui a un mandat de reconnaissance du proche aidant, de valorisation de ce rôle dans la société et de soutien de celui-ci. Le mandat de l'Appui, en est un également de prévention en ce sens que par l'information, le proche aidant en vient à se reconnaître et à aller chercher des services avant d'être épuisé par l'ampleur de sa tâche.

L'importance de travailler en amont, pour et avec les proches aidant d'âînés.

Nous croyons important que le proche aidant d'âînés ait des services et des ressources qui lui sont dédiées et que son besoin – bien réel – ne soit pas dilué avec le besoin de la personne qu'il soutient. Nous sommes d'ailleurs fortement en mesure de le constater par nos entretiens avec les proches aidants qui font appel à la ligne info-aidant : ceux-ci ont un vécu bien différent de ceux qu'ils accompagnent et sont heureux de connaître l'existence de ce service qui est là pour eux.

CONCLUSION

L'équipe de travail ainsi que les membres du conseil d'administration de l'Appui pour les proches aidants d'âînés de la Capitale-Nationale sont fiers du travail accompli à ce jour.

En tant qu'organisme jeune dans la région, l'Appui Capitale-Nationale fait tranquillement sa place dans le milieu et crée des liens solides avec ses différents partenaires, un lien de confiance s'installe peu à peu.

Plusieurs défis attendent l'Appui de la Capitale-Nationale au cours des prochains mois, des prochaines années. Que ce soit au niveau du financement des organismes, de la gouvernance, des communications, de la promotion et du développement des services aux proches aidants d'âînés, nous sommes tous animés à l'idée de relever ces défis!

Évidemment, pour l'Appui de la Capitale-Nationale, il importe de poursuivre le travail déjà amorcé, d'agir de concert avec les acteurs locaux, de consulter les intervenants qui travaillent sur le terrain, de continuer d'établir des partenariats solides, bref, de consolider la mobilisation et la concertation du milieu dans l'objectif de faire de la Capitale-Nationale une région où tous ensemble, nous travaillons pour l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants d'âînés.

ANNEXE

1er APPEL DE PROJETS

<i>Nom des organismes</i>	<i>Nom des projets</i>	<i>Résumé du projet</i>	<i>Financement</i>	<i>Nombre de proches aidants rejoints</i>
Service Amical Basse-Ville	<i>Qualité de vie et prévention de l'épuisement du proche aidant d'ainé</i>	À partir d'un plan d'action individualisé et évolutif, le proche aidant a accès à une gamme d'activités allant du soutien psychologique aux activités de loisir et de ressourcement. Pour faciliter sa participation, le proche aidant bénéficie d'un service de répit accessoire et de transport.	85 430\$	500
Association des proches aidants de la Capitale-Nationale	<i>Prévenir l'épuisement : Une approche personnalisée</i>	Mise en place d'un service adapté de soutien psychologique individuel et de groupe.	33 891\$	280
Maison Écho du Cœur	<i>Centre de répit de la Maison Écho du Cœur : Accueil de jour des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer</i>	Offrir un service de répit de jour adapté aux besoins des proches aidants et des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Accompagner de façon personnalisée les proches aidants dans leur approche auprès de leurs personnes âgées : support conseil, rencontres individuelles, information, références, etc.	60 490\$	20
Société Alzheimer de Québec	<i>Premier lien</i>	Établir un partenariat avec les professionnels de la santé (1re et 2e ligne) afin qu'ils réfèrent les proches aidants d'âinés atteints de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées vers les services d'information, de formation et de soutien psychologique de l'organisme. Dispenser des conférences sur tout le territoire 03. Mettre sur pied un groupe d'information et de soutien pour les proches aidants de Portneuf.	87 348\$	15 000
AQDR Québec	<i>L'Incontournable</i>	Développer et offrir des ateliers de formation portant sur la défense et la reconnaissance des droits des personnes âgées afin de mieux outiller les proches aidants.	34 089\$	1680
Association des personnes intéressées à l'aphasie et à l'accident vasculaire cérébral	<i>Café rencontre et rencontre individuelle avec les proches</i>	Rencontres de groupes pour proches aidants où des intervenants (ergothérapeute, neuropsychologue,	6163\$	140

<i>Nom des organismes</i>	<i>Nom des projets</i>	<i>Résumé du projet</i>	<i>Financement</i>	<i>Nombre de proches aidants rejoints</i>
(APIA-AVC)	<i>aidants lié l'AVC et l'aphasie</i>	orthophoniste, etc.) seront invités pour parler de divers sujets liés à l'AVC et à l'aphasie. Rencontres individuelles offertes aux proches aidants en début de parcours.		
Entraide communautaire Le Halo	<i>l'Évasion</i>	Offrir un répit aux proches aidants en permettant aux personnes atteintes de problèmes cognitifs de socialiser et de briser leur isolement.	57 321\$	54
Les partenaires communautaires Jeffery Hale	<i>Caring Circle Café</i>	Mise en place d'un groupe de soutien mensuel pour proches aidants. Des rencontres individuelles seront aussi offertes. Élaboration d'un guide de survie pour les proches aidants.	27 283\$	650
Association bénévole Charlevoix	<i>Proches aidants, vous reconnaissez-vous?</i>	Mise en place d'un groupe de soutien pour proches aidants et bonification des journées de ressourcement pour proches aidants dans les deux MRC de Charlevoix.	26 877\$	250
Carrefour des proches aidants de Québec	<i>De petits moments pour soi</i>	Offre de périodes de répit à domicile et d'une activité-répit hors domicile. Extension et bonification de l'offre de services en matière d'échanges entre proches aidants (cafés-rencontre).	22 000\$	1600
TOTAL			440 892\$	20 174

2e APPEL DE PROJETS

<i>Nom des organismes</i>	<i>Nom des projets</i>	<i>Résumé du projet</i>	<i>Financement</i>	<i>Nombre de proches aidants rejoints</i>
La Maison Écho du Cœur	<i>Centre de répit de la Maison Écho du Cœur (phase 2)</i>	Augmenter l'accès à notre Centre de répit de jour, soit 2 jours supplémentaires par semaine, afin d'améliorer la qualité de vie des proches aidants, leur permettre des moments de sérénité pour se ressourcer sans se culpabiliser.	59 073\$	40
La Société Alzheimer de Québec	<i>Répit Bonifié</i>	Le projet se déroule sur deux ans : À chaque année, un bloc de répit de 3 heures, une fois par semaine, pour 10 nouveaux proches aidants est ajouté.	73 740\$	20
Association des proches aidants de la Capitale-Nationale	<i>Accompagner le proche aidant; des occasions pour se ressourcer, de l'aide pour continuer</i>	Ateliers téléphoniques : Un service d'information et de formation à domicile en collaboration avec le Réseau Entre-Aidants. Rencontres entre proches aidants : Des rencontres d'information, de formation et d'échanges, animés par des spécialistes en la matière, sont offertes dans les différents secteurs de la Capitale-Nationale.	51 960\$	465
Centre Bonne Entente	<i>Urgence –Répit</i>	Mise en place d'un service de répit-dépannage pour proches aidants d'une personne ayant reçu un diagnostic de troubles cognitifs. Deux personnes par jour, à raison de quatre jours par semaine, peuvent être intégrées aux activités de groupe spécifiquement réservées. Ainsi, toute personne proche aidante faisant face à des imprévus ou désirant simplement relaxer ou récupérer pourra, quelques jours à l'avance, la veille ou le jour même, communiquer avec l'organisme et réserver une place pour une journée ou quelques jours.	47 806\$	292

<i>Nom des organismes</i>	<i>Nom des projets</i>	<i>Résumé du projet</i>	<i>Financement</i>	<i>Nombre de proches aidants rejoints</i>
Albatros Québec	<i>Répit, accompagnement et soutien de la personne aidée et du proche aidant dès l'annonce du diagnostic de soins palliatifs</i>	Offre de service d'Albatros Québec à un secteur non desservi, soit la MRC de Portneuf. Les services, contribuant au maintien à domicile et apportant du répit aux proches aidants, sont : - Répit, soutien, formation et rencontres-partage pour les proches aidants : - Formation des bénévoles dans le but d'offrir un service de répit aux proches aidants par le biais d'accompagnement aux personnes en fin de vie ou en soins palliatifs - Soutien psychologique aux proches aidants et aux personnes aidées en soins palliatifs et en fin de vie.	34 221\$	10
Mains de l'Espoir de Charlevoix	<i>Ensemble traversons la tempête !</i>	Offrir des groupes de soutien, à Baie-St-Paul et à La Malbaie, pour les proches aidants d'âinés atteints de cancer.	40 486\$	40
Centre d'action bénévole de Charlesbourg	<i>Bénévoles-aidants</i>	Campagnes de promotion dans le but de recruter suffisamment de bénévoles pour répondre aux demandes de répit et, par le fait même, faire connaître le service.	21 610\$	50
Comité Vas-y de Saint-Raymond	<i>Projet Respire</i>	Information : Offrir des séances d'information aux proches aidants afin de les soutenir dans leur quotidien. Formation : Ateliers sur divers thèmes en lien avec le rôle de proche aidant et activités de stimulation cognitive. Soutien psychologique : Suivis individuels au téléphone ou en personne. Répit traditionnel : Offre de répit 2 fois par semaine sur place pour des blocs de 4 heures. Dîner et transport inclus (au besoin).	41 195\$	30
Carrefour des proches aidants de Québec	<i>Ce précieux moment pour moi</i>	Répit à domicile et 4 répits Halte-pause offerts par blocs de 3 heures	136 429\$	118
TOTAL			506 520 \$	1065

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2014-2017

1er MANDAT DE L'APPUI : Le financement des organisations qui offrent des services aux proches aidants.			
ORIENTATION : Élaborer une stratégie d'investissement pour le financement des services par l'Appui de la Capitale-Nationale.	AN 2014- 2015	AN 2015- 2016	AN 2016- 2017
1.1 Développer des stratégies pour optimiser l'offre de répit dans la Capitale-Nationale.	•		
1.2 Déterminer des mesures de répartition territoriales des fonds (territoire).		•	
1.3 Favoriser l'amélioration continue des services offerts aux proches aidants d'ainés (qualité et accessibilité).	•	•	•
1.4 Assurer l'amélioration continue du processus d'appel de projets pour les organismes.	•	•	•
1.5 Susciter le développement de projets auprès des organismes de manière à utiliser pleinement les fonds disponibles (utilisation des fonds).	•	•	•
2e MANDAT DE L'APPUI : Le service-conseil aux proches aidants par le biais de la ligne Info-aidant et le portail Web.			
ORIENTATION Consolider les services-conseils de l'Appui de la Capitale-Nationale.	AN 2014- 2015	AN 2015- 2016	AN 2016- 2017
2.1 Clarifier l'offre de services conseils.	•		
2.2 Faire connaître davantage les services-conseils aux clientèles cibles.	•	•	•
2.3 Faire connaître davantage aux proches aidants les services offerts par les organismes.	•	•	•
2.4 Assurer la mise à jour et l'amélioration continue du portail WEB.	•	•	•
3e MANDAT DE L'APPUI : La mobilisation et la concertation des partenaires afin de jouer un rôle majeur dans le développement de services dans le but			

d'améliorer la qualité de vie des proches aidants.			
ORIENTATION	AN 2014- 2015	AN 2015- 2016	AN 2016- 2017
Positionner l'Appui comme partenaire incontournable dans le soutien aux proches aidants d'âînés dans la Capitale-Nationale.			
3.1 Renforcer le développement de liens concrets avec les organisations qui offrent des services aux proches aidants d'âînés.	•	•	•
3.2 Renforcer la collaboration et la concertation avec les partenaires du réseau de la santé de la Capitale-Nationale.	•	•	•

PLAN D'ACTION 2014-2015

ORIENTATION I : ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT POUR LE FINANCEMENT DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS

OBJECTIF 1.1 : DÉVELOPPER DES STRATÉGIES POUR OPTIMISER L'OFFRE DE RÉPIT DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
I.1.1 : Répertoire les différents services de répit offerts aux proches aidants d'ainés dans la région de la Capitale-Nationale	Document produit à cet effet	1.05.2014
I.1.2 : Mettre en place un comité de travail qui va analyser et travailler la question du répit (type de services, priorité, clientèle privilégiée, etc.)	Bilan du comité	1.05.2014
I.1.3 : Organiser, avec le comité de travail une journée de consultation avec les acteurs impliqués dans l'offre de répit dans la région de la C-N	Participation des partenaires Évaluation de la journée Synthèse suite à la journée	Novembre-Décembre 2014
I.1.4 : Développer des stratégies de développement et de financement pour la région de la Capitale-Nationale	Rédaction d'un document Diffusion auprès des partenaires Proposition entérinée au CA	Janvier-février 2015

OBJECTIF 1.2 : DÉTERMINER DES MESURES DE RÉPARTITION TERRITORIALE DES FONDS

ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
I.2.1 : Analyser les données, les statistiques en lien avec le « portrait diagnostic » de la Capitale-Nationale en fonction des différentes MRC du territoire	Synthèse des infos produite à cet effet	Janvier 2015
I.2.2 : Analyser la demande, l'offre de services et les besoins dans les différentes MRC	Synthèse des infos produite à cet effet	En continu de janvier à mars 2015
I.2.3 : Faire une recherche auprès des Appuis régionaux qui ont différents territoires pour savoir comment ils ont procédé pour la répartition territoriale	Synthèse des infos produite à cet effet	En continu de janvier à mars 2015
I.2.4 : Proposer/adopter une répartition « équitable » des fonds selon	Proposition entérinée au CA	Mars 2015

les besoins des différentes MRC de la Capitale-Nationale		
OBJECTIF 1.3 : FAVORISER L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AINÉS		
ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
I.3.2 : Poursuivre l'intégration des pratiques prometteuses (répit, information, formation) dans les outils d'évaluation de projets, des rapports et de la reddition de compte	Amélioration continue des outils en lien avec le guide des pratiques prometteuses	En continu 2014...
OBJECTIF 1.4 : ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE DU PROCESSUS D'APPEL DE PROJETS POUR LES ORGANISMES		
ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
I.4.1 : Créer les outils de reddition de compte et rapports en lien avec les différentes étapes des projets	Développement, mise en place des outils Évaluation des outils	En continu 2014...
I.4.2 : Clarifier les règles et processus de dépôt de projets	Document produit à cet effet	Juin 2014
I.4.3 : Clarifier l'accompagnement offert aux organismes dans le dépôt des projets	Document produit à cet effet	Juin 2014
I.4.4 : Mettre en place une politique claire « d'affichage et publicité » en lien avec la diffusion/promotion des projets auprès du grand public dans le cadre des projets financés par l'Appui C-N	Document produit à cet effet avec instructions aux organismes, logo et autres Diffusion aux organismes financés par le biais du protocole d'entente Suivi auprès des organismes	Avril 2014
OBJECTIF 1.5 : SUSCITER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS AUPRÈS DES ORGANISMES DE MANIÈRE À UTILISER PLEINEMENT LES FONDS DISPONIBLES		
ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
I.5.1 : Mandater le comité d'analyse de projets pour : - proposer un calendrier annuel d'appel de projets - déterminer les balises des différents appels de projets	Planification des appels de projets dans le plan d'action annuel	Hiver 2014
I.5.2 : Contacter ou rencontrer les organismes qui n'ont pas déposé de projets et qui seraient admissibles	Démarches faites auprès des organismes Analyse des dépôts de projets	En continu/fonction des appels de projets

1.5.3 : Assurer un suivi auprès des organismes qui ont été refusés	Démarches faites auprès des organismes Analyse des dépôts de projets	En continu/fonction des appels de projets
1.5.4 : Préparer le renouvellement des projets de l'appel de projets I	Protocoles de renouvellement signés	Décembre 2014

ORIENTATION 2 : CONSOLIDER LES SERVICES-CONSEILS DE L'APPUI DE LA CAPITALE-NATIONALE

OBJECTIF 2.1 : CLARIFIER L'OFFRE DES SERVICES-CONSEIL

ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
2.1.1 : Présenter les services au CA et l'informer sur les statistiques en lien avec ceux-ci (National et Régional)	Informé le CA régulièrement sur ce service	Septembre 2014
2.1.2 : Clarifier le rôle et les limites de la ligne Info-aidant (LIA) en lien avec l'analyse du National et les orientations souhaitées au régional	Réflexion à faire en CA	Octobre 2014
2.1.3 : Analyser la pertinence et la possibilité de développer d'autres services-conseils	Réflexion à faire en CA	Octobre 2014

OBJECTIF 2.2 : FAIRE CONNAÎTRE DAVANTAGE LES SERVICES-CONSEILS AUX CLIENTÈLES CIBLES

ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
2.2.1 : Réviser et ajuster le plan de communication 2014-2015	Présentation du plan de communication au CA	Septembre-Octobre 2014
2.2.2 : Mettre en œuvre le plan de communication 2014-2015	Réalisation du plan de communication par la DG Rapport au CA	En continu À partir d'Octobre- Novembre 2014

OBJECTIF 2.3 : FAIRE CONNAÎTRE DAVANTAGE AUX PROCHES AIDANTS D'ÂÎNÉS LES SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES

ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
2.3.1 : Développer l'Info-lettre et y mettre une section avec « les bons coups » des organismes dans leur prestation de services	Publication mensuelle	Mai 2014En continu
2.3.2 : Ajuster le site web pour publiciser les « évènements » des organismes et le « répertoire des services »	Ajustement site Web et suivi	Mai 2014 En continu
2.3.3 : Réaliser et soutenir des activités de promotion en lien avec les	Actions concrètes avec les	En continu

projets financés par l'Appui Capitale-Nationale (conférence de presse, événements, etc.)	organisations	2014...
OBJECTIF : 2.4 : ASSURER LA MISE À JOUR ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU PORTAIL WEB		
ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
2.4.1 : Assurer une veille sur l'information régionale en lien avec la proche aidance et la diffuser	Mise à jour et suivi site web	En continu 2014...
2.4.2 : Assurer une veille sur le développement de nouveaux services pour les proches aidants d'ainés et diffuser l'information	Mise à jour et suivi site web	En continu 2014...
ORIENTATION 3 : POSITIONNER L'APPUI COMME PARTENAIRE INCONTOURNABLE DANS LE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS D'AINÉS DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE		
OBJECTIF 3.1 : RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LIENS CONCRETS AVEC LES ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AINÉS DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE.		
ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
3.1.1 : Continuer le « travail d'approche » auprès des différentes Tables, regroupements et autres, dans le but de pouvoir y siéger ou y être invité pour faire connaître L'Appui Capitale-Nationale	Présence à 2 instances en lien avec les personnes âgées et la proche aidance	Mars 2015
3.1.2 : Utiliser les activités de consultation et de promotion en lien avec les différents mandats de L'Appui Capitale-Nationale pour renforcer les liens avec les organisations (consultation répit, guide des pratiques prometteuses, événement régional, etc.)	Réalisation des rencontres	En continu 2014...
OBJECTIF 3.2 : RENFORCER LA COLLABORATION ET LA CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE		
ACTIONS	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
3.2.1 : Formaliser et tenir des rencontres ponctuelles avec les partenaires de la santé de la région de la C-N	Rencontres CSSS et Agence	À partir Automne 2014

LA PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

MISSION

Contribuer au soutien des proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des personnes âgées ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

VISION

Des aidants avec une meilleure qualité de vie.

Dans l'accomplissement de sa mission et de sa vision, le Réseau des Appuis :

Considère de façon prédominante la voix du proche aidant d'ainé dans la définition de ses besoins et des services appropriés visant à le soutenir;

Contribue au développement d'un réseau de soutien dans toutes les régions du Québec au moyen d'une mobilisation des personnes et instances interpellées par l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'ainés;

Stimule la concertation dans le but de partager un leadership d'influence afin d'établir un environnement favorable à l'émergence de services, de pratiques et de politiques permettant l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'ainés.

NOTRE ENGAGEMENT À L'ÉGARD DU PROCHE AIDANT : LE RECONNAÎTRE

Le Réseau des Appuis :

Reconnaît que le proche aidant d'ainé est capable d'autodétermination sur sa trajectoire de vie.

Reconnaît que le proche aidant d'ainé devrait jouir de la liberté nécessaire pour s'accomplir et assumer ses nombreux rôles sociaux.

Reconnaît que le proche aidant d'ainé détient un rôle de soutien par choix ou par nécessité, sans toutefois devoir le faire en lieu et place des services publics.

Reconnaît que le proche aidant d'ainé est partenaire d'une communauté qui exerce une solidarité autour des besoins de la dyade aidant-aidé.

Reconnaît l'importance de l'apport du proche aidant d'ainé à la société québécoise.

NOS VALEURS D'INTERVENTION

Notre philosophie d'intervention appuyée sur les valeurs de respect, de responsabilité partagée et d'équité doit orienter la réflexion, les pratiques et les décisions concernant les proches aidants d'âinés.

■ LE RESPECT

Le respect du proche aidant d'âiné consiste à l'accueillir, l'écouter et lui démontrer de l'empathie. Le respect implique également de privilégier en tout temps ce qui est bien pour le proche aidant d'âiné, tout en reconnaissant que ce bien peut différer du nôtre.

Pour le Réseau des Appuis, le respect consiste à :

Reconnaître que le proche aidant d'âiné est l'expert de sa réalité et que ses choix doivent être respectés;

Favoriser un contexte d'intervention qui permet un accompagnement personnalisé tout au long du parcours du proche aidant d'âiné;

Créer des occasions permettant l'expression des situations vécues par les proches aidants d'âinés afin de s'adapter à l'évolution et à la diversification de leurs besoins.

■ LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La responsabilité partagée consiste à inscrire dans notre intervention un esprit de solidarité sociale à l'endroit des proches aidants d'aînés.

Pour le Réseau des Appuis, la responsabilité partagée consiste à :

Contribuer au réseautage des différents partenaires concernés par la qualité de vie des proches aidants d'aînés afin de développer une vision partagée de leur situation;

Créer des espaces où la situation des proches aidants d'aînés sera abordée de manière transversale et intégrée;

Encourager chaque communauté à développer une approche de proximité dans le souci d'apporter aux proches aidants d'aînés l'aide et l'entraide qu'ils requièrent;

Encourager les équipes dédiées au soutien des proches aidants d'aînés à favoriser leur participation et à les reconnaître comme partenaire à part entière.

Encourager le proche aidant d'aîné à accepter le soutien qui lui est offert afin qu'il partage les responsabilités liées au rôle qu'il souhaite jouer.

■ L'ÉQUITÉ

L'équité à l'endroit du proche aidant d'ainé, au-delà de l'égalité, consiste à privilégier l'accessibilité, la qualité et la pertinence des services qui lui sont destinés.

Pour le Réseau des Appuis, l'équité consiste à :



Soutenir le proche aidant d'ainé par le déploiement de services qui prennent en compte les différentes étapes de sa trajectoire;



Tenir compte des caractéristiques des proches aidants d'ainés, qu'elles soient de l'ordre du genre, de l'origine, de la culture, de l'orientation sexuelle, de la situation financière ou autres;



Tenir compte des réalités territoriales et géographiques.